

# **BPA**

## **Brevet Professionnelle Agricole**

### **Travaux de la Production Animale**

#### **Support : Polyculture Elevage**

- **Objectifs de la formation.**

➔ Devenir ouvrier qualifié dans l'élevage, la préparation et l'exploitation du cheval de compétition

- **Conditions d'admission**

Pour un parcours en 1 an :

➔ Etre titulaire d'un CAPA en relation avec les métiers du cheval ou d'un BEPA « Activités Hippiques »,

Pour un parcours en 2 ans :

➔ Etre âgé(e) de 16 à 25 ans et justifier d'un niveau de fin de scolarité de la classe de 3<sup>ème</sup>,

➔ Etre titulaire d'un CAP ou avoir accompli un cycle complet conduisant au BEP ou BEP agricole,

**Conditions pour les 2 parcours cités ci-dessus :**

➔ Satisfaire aux critères de recrutement (étude dossier scolaire – entretien),

➔ Justifier d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée (avec au minimum 3 poulinières en activité), située dans le quart Nord-Ouest de la France.

➔ Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

- **Modalités d'inscription.**

➔ Retourner le feuillet de pré inscription accompagné des bulletins des deux dernières années de scolarité.

- **Organisation de la formation.**

La durée est de 840 heures sur 2 ans.

Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet. Le 1<sup>er</sup> regroupement au CFA aura lieu en septembre.

La formation se répartit comme suit :

➔ **Entreprise** : 36 semaines (1<sup>ère</sup> année) et 34 semaines (2<sup>ème</sup> année) + 5 semaines de congés payés par an,

➔ **CFA** : 11 semaines la 1<sup>ère</sup> année soit 385 heures de formation générale et technologique et 13 semaines (pour les UCARE<sup>(1)</sup>) la 2<sup>ème</sup> année soit 455 heures.

Avec une alternance de 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise

La semaine de cours commence le lundi à 10 H 45 et se termine le vendredi à 15 H 00.

La relation CFA./Entreprise/Famille est assurée par :

➔ **Le formateur tuteur de l'apprenti** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum

➔ **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.

---

<sup>(1)</sup> Se référer à la rubrique "Obtention du diplôme".

- **Contenu de la formation.**

	UNITES NATIONALES	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
UC G1	OI 11 Français	44 h	44 h
	OI 12 Mathématiques	44 h	44 h
	OI 13 Informatique	22 h	-
UC G2	OI 21 Droit du travail	33 h	22 h
	OI 22 Protection sociale		
	OI 23 Gestion		
	OI 24 Entreprise et filière		
UC G3	OI 31 Environnement	22 h	10+12 SST
	OI 32 Santé humaine		
UC 01	OI 11 Zootechnie	88 h	99 h
	OI 12 Phytotechnie	33 h	33 h
UC 02	OI 11	22 h	22 h
	OI 12 Agroéquipement		
	OI 13		
UC S1	OI 11 Pratique Professionnelle	33 h	44 h
	OI 12 Zootechnique		
UC S2	OI 21 Pratique Professionnelle	22 h	33 h
	OI 22 Phytotechnique		
UC S3	OI 31 Pratique Professionnelle	-	22 h
	OI 32 agroéquipement		
UCARE	Débouillage – pré entraînement	-	35 h
UCARE	Préparation aux ventes	-	35 h
UCARE	Programme d'entraînement	-	35 h
UCARE	Maréchalerie	-	35 h
UCARE	Anglais	22 h	35 h
	<b>Total heures</b>	<b>385 h</b>	<b>455 h</b>
		<b>840 h</b>	

\*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte d'acquis antérieurs reconnus.

- **Obtention du diplôme.**

Formation dispensée par Unités Capitalisables (UC).

L'obtention du diplôme n'est acquise qu'après validation des 8 UC et de 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation REgionale).

- **Poursuite d'études.**

Pour ceux qui souhaite acquérir la capacité professionnelle nécessaire à l'installation et/ou à la prise de responsabilité, il conviendra de poursuivre en Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation (BP REA) diplôme de niveau IV en 2 ans – spécialité élevage de chevaux de compétition.

- **Ouverture sur l'Europe.**

L'établissement propose un placement et un suivi des jeunes en situation post-diplôme dans un pays européen (contrat de travail de 6 à 12 mois).